

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHÔNE

Le N° 5 Cent

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale.....
Réclamations.....
Annonces anglaises.....
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS
Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, REDACTION ET BUREAU DE VENTE:
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Lyons et départements limitrophes.....	Trois mois	Six mois
Autres départements.....	5 fr. 12 fr.	10 fr. 18 fr.
Etranger et Union postale.....	7 fr. 14 fr.	13 fr. 20 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
Quai de l'Hôpital, 18

LE CHAR DEVANT LES BŒUFS

Le corps électoral, par l'organe de ses comités annonce qu'il lui faut un habit de tel drap et suivant telle coupe. Tout est réglé sur un patron jusqu'au dernier coup de ciseaux.

Il n'est sabotier, ni cordonnier qui ne se présente pour tailler et coudre l'habit.

D'habitude un tailleur compétent, ayant fait ses preuves, se présente aussi; mais il prouve que le drap proposé est de qualité inférieure, la coupe surannée, et que l'habit dans ces conditions ne sera d'aucun bon usage.

On l'éconduit comme trop exigeant et c'est le sabotier qui confectionnera le vêtement.

C'est un peu la méthode suivie ordinairement pour les élections à Lyon.

A notre avis, il serait plus sage de faire opiner d'abord les tailleurs et de confier l'œuvre à celui qui, paraissant le plus entendu, nous serait dans le sens souverainement indiqué par nous le vêtement le plus utile, le plus commode et le plus durable.

Ces jours-ci, l'un de nos confrères, M. Adrien Duvand, disait que s'il était important d'arrêter avec précision et netteté les lignes générales du mandat électoral, il était infiniment plus important de bien choisir les hommes à qui ce mandat serait confié. Cela reviendrait à confier la taille et la couture de l'habit à un tailleur et non à un sabotier.

Mais voilà. Le tailleur discute votre plan, votre drap, vos conditions; le sabotier accepte tout, les yeux fermés.

Au lieu d'un habit il ne fera que quelque chose d'informe ressemblant autant à un manteau qu'à un gilet. Drap perdu, argent perdu, temps perdu.

Il signe des deux mains le mandat impératif, quitte à n'en remplir que ce qu'il pourra, rien s'il ne peut rien.

Nous voudrions bien savoir si les partisans de la candidature de M. Bonnet-Duverdier, en 1877, sont plus avancés aujourd'hui et si leur député a fait prévaloir un seul des articles du mandat qu'il signa.

Aussi, puisqu'il n'est pas encore trop tard, nous leur conseillerions sincèrement d'examiner s'il est de leur intérêt d'envoyer à la Chambre des hommes utiles, capables, intelligents, des hommes de gouvernement, pour faire prospérer la République ou s'il leur convient mieux d'y envoyer de prétendus hommes d'avant-

garde, c'est-à-dire neuf, fois sur dix, des hommes d'opposition qui n'auront que le souci d'attirer l'attention sur eux par de fréquents feux d'artifice. C'est peut-être fort joli de tirer des pétards et fort original de faire marcher les bœufs derrière le char. Mais sérieusement, à quoi cela sert-il?

L. BARTHENS.

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

VIL SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHÔNE »

Nouvelles Electorales

Paris, 7 août.

L'heure d'ouverture du scrutin

Plusieurs préfets ont consulté le ministre de l'intérieur sur la question de savoir s'ils pourraient, le 21 août, modifier l'heure de l'ouverture du scrutin. Les électeurs d'un grand nombre de communes désirent que l'ouverture du scrutin ait lieu à sept heures du matin.

M. Constans s'est prononcé pour l'affirmative, à condition toutefois que l'arrêté préfectoral, portant modification de l'heure de l'ouverture du scrutin, reçoive une très grande publicité et que l'heure soit indiquée sur les cartes distribuées aux électeurs.

Les circonscriptions de Belleville

Le comité électoral du 20^e arrondissement a eu hier une entrevue avec M. Gambetta, en vue de régler tous les détails de la campagne électorale dans les deux circonscriptions de Belleville.

La date de la grande réunion n'est pas encore fixée jusqu'à présent, quoiqu'on ait parlé du 14 août. Le rassemblement qu'on a fait construire en vue de la grande réunion, où M. Gambetta doit prononcer son discours-programme, est presque terminé.

Il contiendra au moins 10,000 personnes. M. Jules Merley pose sa candidature contre M. Gambetta dans le 20^e arrondissement.

Il est aujourd'hui certain que les concurrents de M. Gambetta dans les deux circonscriptions de Belleville, sont MM. Sigismond Laercix et Tony Révilon.

Ce n'est que sur l'insistance d'un groupe nombreux ayant à sa tête M. Braleret, conseiller municipal, qu'ils se sont décidés à accepter.

Le comité de la rue de Suresnes

On assure qu'une grande activité règne au comité de la rue de Suresnes où se fait une grande propagande.

M. Gambetta, dit-on, s'y rend chaque jour et prend un grand intérêt à tous les renseignements qui y affluent de toutes parts.

M. Spuller doit rendre compte dans la soirée, de son mandat aux électeurs du 10^e arrondissement.

M. Ernest Hamel, conseiller municipal, pose sa candidature dans le X^e arrondissement, quartier St-Vincent-de-Paul et de l'hôpital Saint-Louis.

Un groupe de citoyens prépare une grande réunion publique dans laquelle il exposera son programme. Les autres candidats seront invités.

Dans une lettre adressée à M. le docteur Menu, M. Yves Guyot déclare qu'il accepte la candidature dans le 9^e arrondissement, contre M. Ranc.

M. le docteur Paul Dubois maintient sa candidature dans le même arrondissement.

Une dépêche de Villiers annonce le retour à Paris de M. Pascal Duprat qui se représentera dans le 17^e arrondissement.

On ignore encore dans quelle circonscription.

M. Alphonse Humbert a définitivement renoncé à toute candidature dans le département de Vaucluse.

Une lettre de M. Dugué de la Fauconnerie aux électeurs de Mortagne déclare qu'il ne pose pas sa candidature, parce qu'il ne veut pas raviver les irritations, qu'il cherche, au contraire, à éteindre.

M. Haussmann pose sa candidature à Lesparre.

Angers, 7 août. — Les candidatures de M. Maillé, député sortant, et de M. Guillon, maire d'Angers, ont été adoptées hier soir dans des réunions électorales importantes.

On a remarqué un petit nombre d'intransigeants présents à la réunion. Quant aux conservateurs, ils sont très divisés sur le choix de leurs candidats.

Rambouillet, 7 août. — Une réunion de conseillers généraux, d'arrondissement, municipaux et de nombreux électeurs, a acclamé aujourd'hui la candidature républicaine de M. Ferdinand Dreyfus, député sortant.

Vannes, 7 août. — Un certain nombre d'électeurs de l'arrondissement de Vannes ont offert la candidature républicaine à M. l'amiral Cloué, ministre de la marine.

Celui-ci a dû décliner à son grand regret l'offre qui lui était faite, la loi ne permettant pas à un officier général en activité de service d'accepter le mandat de député.

Louviers, 7 août. — Le député républicain sortant, M. Devolle, ancien sous-secrétaire d'Etat, a pour concurrent M. Raoul Duval, ancien député.

Les Sénateurs inamovibles

Paris, 7 août.

Sur les 75 sénateurs inamovibles, il en est actuellement 53 dont l'élection remonte à l'Assemblée nationale, et 22 qui sont entrés au Luxembourg ainsi qu'on entre à l'Académie, par cooptation, par le vote de leurs collègues.

Voici les noms de ces 22 sénateurs :

MM. Buffet, Chesnelong, Dupuy de Lôme, de Chabaud-Latour, Oscar de Vallée, d'Haussonville, Numa Baragnon, l'amiral Jauréguiberry, le général Gresley, John Lemoine, Albert Grévy, le gé-

BULLETIN DU RÉPUBLICAIN DU RHÔNE

LES 23

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE LE CHANTAGE

Marié, le comte a toutes les charges du mariage sans en avoir les bénéfices. Il a une maison montée et pas d'intérieur.

On assure que pendant des années, chaque jour, à chaque repas, il a attendu sa femme. Elle arrivait ou n'arrivait pas.

De guerre lasse, il s'est résigné à manger à son club et à vivre tout à fait en garçon.

Tout cela, le docteur le savait, avec bien d'autres choses encore, aussi est-ce sans la moindre préoccupation qu'il suivit le valet chargé d'ouvrir la porte du grand salon et d'annoncer.

Il est splendide, ce salon, très vaste, d'une hauteur de plafond d'ordinaire inusitée, et meublé avec une richesse extrême.

Et pourtant il est froid et triste. On sent dès le seuil que personne ne s'y tient jamais.

A demi étendue sur une causeuse, devant la cheminée, la comtesse de Mussidan lisait.

A la vue du docteur, elle se leva, laissant échapper une exclamation de plaisir.

— Que c'est donc aimable à vous, docteur, de me venir visiter.

Elle disait cela, et en même temps elle faisait signe au domestique d'avancer un fauteuil.

Assez grande, svelte, la comtesse de Mussidan garde, à quarante-cinq ans passés, la tournure d'une jeune fille.

Sa chevelure est encore d'une abondance extrême, et grâce à sa nuance, d'un blond cendré, on ne distingue pas les cheveux blancs qui déjà foisonnent et qui de loin semblent une auréole d'opéra.

De toute sa personne n'exhale le parfum le plus aristocratique et ses yeux d'un bleu pâle, presque laiteux, expriment habituellement la plus noble hauteur et le plus froid dédain.

— Il n'y a que vous, vraiment, docteur, reprit-elle, pour savoir ainsi choisir les moments. Je me mourais d'ennui. Les livres m'excèdent. Tout ce que je lis, il me semble que je l'ai déjà lu quelque part. Pour arriver si à-propos, il faut que vous ayez signé un pacte avec le hasard.

Le docteur avait bien signé un pacte, en effet, en se présentant il était sûr de trouver la comtesse, seulement son hasard se nommait B. Mascaret.

— Je reçois si peu, poursuivit Mme de Mussidan, qu'on ne daigne plus se déranger pour me venir visiter. Décidément je veux prendre une après-midi par semaine pour mes amis. Dès que je reste chez moi, ma solitude est affreuse. Or, voici deux mortels jours que je n'ai mis les pieds hors de l'hôtel. Je soigne M. de Mussidan.

L'assertion était assez hardie et assez singulière pour surprendre un homme bien informé.

Cependant le docteur ne sourcilla pas, et même la façon dont il dit : « Ah! vraiment!... » valait une phrase de félicitations.

— Oui, continua la comtesse, M. de Mussidan a glissé dans l'escalier avant-hier et il s'est blessé. Notre médecin assure que ce ne sera rien, mais je n'ajoute guère foi à ce que les médecins disent.

— Je sais cela par expérience, madame la comtesse.

— Oh!... vous, docteur, c'est autre chose. Je vous jure que j'ai eu très confiance en vous, autrefois. Vous quitter m'a fait beaucoup de peine. Seulement, après votre conversion subite à l'homœopathie, je le confesse, j'ai eu peur.

Hortébizze eut un geste insouciant.

— Bast!... fit-il, cette école vaut bien l'autre.

— Vous croyez?

— Comment, si je le crois? C'est-à-dire que je le parierais.

Mme de Mussidan daigna sourire.

— Puisqu'il en est ainsi, reprit-elle, j'ai bien envie de vous demander une petite consultation.

— Vous êtes indisposée, madame la comtesse?

— Moi!... non pas, Dieu merci! Il ne manquerait plus que cela. Mais vous me voyez très inquiète de la santé de ma fille.

— Ah!...

Cette maternelle inquiétude était le pendant du dévouement conjugal de tout à l'heure, aussi le « ah! » du docteur valut son « vraiment. »

— C'est ainsi, docteur. Il est bon que vous sachiez que depuis plus d'un mois j'ai à peine vu Sabine. J'ai tant d'occupations! Hier, je l'ai regardée et je l'ai trouvée bien changée.

— Lui avez-vous demandé si elle souffrait?

— Certainement. Elle m'a répondu que non, et quelle se portait à merveille.

— N'aurait-elle pas quelque petite contrariété?

— Elle, docteur! Ignorez-vous donc que ma Sabine bien aimée et le plus heureux jeune fille de Paris! Au surplus, vous allez la voir, car vous permettez, n'est-ce pas?

Elle soupira sur ces mots. Un domestique parut.

Lubin, lui dit la comtesse, faites prier Mlle Sabine de descendre.

— Mlle Sabine est sortie, madame la comtesse.

— Ah!... Y a-t-il longtemps?

— Mademoiselle est sortie un peu avant trois heures.

néral Farre, Victor Lefranc, Didier, Deschanel, Wurz et Berthelot.

Les douze premiers, de M. Buffet à M. Numa Baragnon, furent nommés à l'époque où la réaction dominait au Sénat.

On remarquera qu'ils appartiennent tous décidément à la droite; celle-ci, en effet, lorsqu'elle était maîtresse, ne faisait aucune part à ses alliés actuels du centre.

M. l'amiral Jauréguiberry ouvre la série des dix sénateurs désignés par l'un des trois groupes de la gauche à partir du renouvellement du premier tiers, en janvier 1879.

EN ALGÉRIE

France et Espagne

Hendaye, 6 août. — Aux 68,000 francs recueillis par la souscription de *El Imparcial* pour les fugitifs d'Oran, il faut ajouter 105,000 francs donnés par la Banque espagnole et le conseil municipal de Madrid, plus, près de cent mille francs envoyés par le Trésor, ce sont là les sommes dépensées jusqu'ici par l'Espagne pour secourir environ 7,000 individus rapatriés.

Ajoutez-y le montant de la souscription faite par la France, les sommes recueillies en Algérie, les secours distribués par le préfet et les autorités d'Oran, et vous verrez que si la presse espagnole l'eût voulu, Oran et Murcie auraient pu figurer au même titre au Livre d'Or des manifestations de sympathie internationale.

Cela est d'autant plus vrai que, dès les premières démarches du duc de Fernan-Nunez comme dans tout le cours de ces délicates négociations, le gouvernement français et son représentant à Madrid, — je le tiens de source certaine, — n'ont cessé de proclamer que la France saurait être généreuse pour ceux qui ont souffert sur son territoire.

C'est seulement quand le gouvernement français vit la grande majorité de la presse espagnole se déchaîner contre les autorités algériennes et exiger comme droit, même avec des menaces, une indemnité immédiate, qu'il fit rappeler à M. Vega de Armijo, par son représentant à Madrid, les réclamations des résidents français qui ont été lésés par les guerres civiles d'Espagne et de Cuba, et qui n'ont, depuis quatre ans, reçu aucune satisfaction.

La France consent à résoudre immédiatement, après enquête sur les lieux, l'affaire de Saïda, si le gouvernement espagnol accepte, de son côté, le principe de réciprocité pour les dédommagements dus à ses nationaux.

Il est bien entendu que les dédommagements consentis par la France ne seront accordés qu'aux parents, ascendants ou descendants des victimes, et aux résidents restés en Algérie, mais non aux fugitifs qui sont partis sous l'influence de la panique sans avoir été aucunement lésés par Bou-Amema.

Tel est l'état réel de la question.

— Qui l'accompagne?
— Sa femme de chambre, Mlle Modeste.
— Mademoiselle a-t-elle dit où elle allait?
— Non, Madame la comtesse.
— C'est bien.

Le domestique s'inclina et sortit.

L'imperturbable docteur ne laissait pas que d'être un peu étonné.

Quoi! Sabine de Mussidan, une jeune fille de dix-huit ans, libre à ce point! Elle sortait sans prévenir on ne savait où elle était allée, et sa mère trouvait cela tout naturel!

Voilà un fâcheux contre-temps, reprit la comtesse. Enfin, espérons que l'indisposition que je crains n'empêchera pas une noce d'avoir lieu à l'hôtel de Mussidan.

Hortébizze jouait de bonheur. Le sujet qu'il avait à traiter, qu'il ne voyait trop comment aborder, arrivait tout naturellement sur le tapis.

— Vous mariez Mlle Sabine, madame la comtesse? de nanda-t-il.

Mme de Mussidan posa mystérieusement un doigt sur ses lèvres.

— Chut!... fit-elle, c'est un grand secret, et il n'y a rien encore de décidé. Mais vous êtes médecin c'est à-dire aussi discret, par profession, qu'un confesseur, ou peut se fier à vous. Il est plus que probable qu'avant la fin de l'année, Sabine sera Mme de Breuhl-Paverlay.

Il est certain que le docteur Hortébizze est bien moins audacieux que B. Mascaret. Souvent en face des conceptions de son ami, le docteur a pâli, reculé, demandé grâce.

Mais une fois engagé, quand il a dit: Oui, on peut compter sur lui. Il va droit au but, sans hésitations sans faiblesses.

— Je dois vous avouer, madame la comtesse, dit-il, que j'ai oui parler de vos projets.

— Vraiment, on s'occupe de nous?

Le fils d'Abdel-Kader

Oran, 7 août. — On annonce d'Oran que le bach-aga de l'endhad aurait avisé le gouvernement que le fils cadet d'Abdel-Kader viendrait en Algérie, en automne prendre la direction du mouvement insurrectionnel sur la frontière de l'Ouest.

Le rôle de Bou-Amema

Oran, 7 août. — Il paraît plus que probable que tout mouvement sérieux contre nous en Algérie est arrêté, à la suite de la retraite misérable de Bou-Amema.

Le rôle de ce personnage paraît terminé, surtout à la suite des divisions qui régissent entre lui, Suliman et Kadour-ben-Amza.

Saliman, assure-t-on, a fait des propositions à la France, et les pourparlers continuent à l'heure présente.

Les réclamations de l'Espagne

Madrid, 7 août. — Il se confirme que le gouvernement espagnol repousse absolument l'idée d'assimiler la position de ses nationaux à Saïda et l'indemnité à leur accorder, pour les pertes matérielles qu'ils ont subies, à la position des Français résidant en Espagne pendant la guerre carliste.

Tel est le sens de la note nouvelle que le ministre des affaires étrangères de Madrid a chargé le duc de Fernan-Nunez, de remettre à M. Barthélemy Saint-Hilaire.

EN TUNISIE

Les menées italiennes

Tunis, 7 août. — Une dépêche de Tunis mentionne le bruit que le remplaçant du consul italien M. Maccio, au lieu de calmer les craintes des ouvriers italiens qui ont provoqué les récentes paniques, a cherché plutôt à les exciter afin de porter préjudice à la France et à la compagnie du railway français.

Mesures contre les maraudeurs

Tunis, 7 août. — On assure que les autorités militaires françaises en Tunisie travaillent, d'accord avec M. Roustan, pour réorganiser les forces indigènes afin d'empêcher les actes de maraudage. En cas de nouvelles ruptures du télégraphe, les tribus respectives seront rendues responsables.

Informations

Paris, 7 août.

Actes officiels

L'Officiel de ce jour publie :

Un décret créant à la cour d'appel de Paris une Chambre temporaire pour l'expédition des affaires civiles et correctionnelles.

Un arrêté abaissant à partir du 15 septembre de 2 à 1 0/0 l'intérêt des sommes déposées volontairement à la Caisse de dépôts et consignations et élevant de 5 à 15 jours le délai du remboursement.

Les promotions suivantes dans la marine pour faits de guerre en Tunisie : M. Chize est nommé capitaine de frégate ; M. Couturier est nommé lieutenant de vaisseau, et MM. Banon, Raynaud, enseignes de vaisseau.

Mouvement préfectoral

Le mouvement préfectoral nécessité par le remplacement des fonctionnaires qui se présentent aux élections, est achevé.

Si le ministère ne le publie pas immédiatement, c'est afin de ne pas désorganiser l'administration en pleine période électorale, le mouvement en question comportant, en effet, l'avancement ou le déplacement, par exemple, de plusieurs sous-préfets actuellement en fonctions.

Le décret portant nomination des nouveaux fonctionnaires paraîtra donc le lendemain des élections.

Il n'est donc pas exact que les places laissées vides, restent vacantes pour permettre à leurs anciens occupants de les reprendre en cas d'échec électoral. De toute façon ceux-ci seront remplacés.

— Beau coup. Et tenez, permettez-moi, madame, de vous le dire, ce n'est pas le hasard, comme vous l'avez cru, qui m'amène chez vous, c'est ce mariage.

M. de Mussidan aimait assez le docteur Hortebize et avait souvent pris plaisir à entendre sa conversation spirituelle et tous les petits cancanes dont il était toujours largement approvisionné.

Elle ne voyait à le recevoir de temps à autre aucun inconvénient, et volontiers elle l'admettait à une sorte de familiarité banale.

Mais qu'il s'autorisât de ce qu'elle jugeait des concessions, pour oser s'occuper de sa fille, à elle, comtesse de Mussidan, née Diane de Sauvebourg, c'est ce qui lui parut intolérable.

— En vérité, docteur, dit-elle, c'est bien de l'honneur que vous nous faites, au comte et à moi, de vous intéresser à ce mariage.

Cette simple phrase fut soulignée d'un regard à faire bondir, comme sous un coup de fouet. L'homme le moins sensible aux blessures d'amour-propre.

Mais le docteur n'était pas venu pour se fâcher. Il était venu pour dire quand même et d'une certaine façon, certaines choses.

D'avance il avait étudié et préparé son rôle, et rien n'était capable de l'en détourner parce qu'il s'était préparé à toutes les répliques.

Sur ce terrain, il était supérieur à B. Marascol, qui n'eût pas su comme lui, nuancer, préparer les transitions, ménager des sous-entendus, tout dire enfin, sans blesser de puériles susceptibilités.

Cet'e supériorité d'Hortebize, B. Mascarot la connaissait, et s'il l'enviait, il ne la jalousait pas.

— « C'est affaire de naissance, disait-il à ce sujet, Hortebize appartient à une excellente famille, il a reçu une belle éducation : tout jeune il a été admis dans la meilleure compagnie, tandis que moi, ce que je sais, je me le suis appris seul, je suis le fils de mes œuvres ! »

Hortebize courba donc la tête sous l'affront, — provisoirement.

Les conseils généraux

Outre les prescriptions contenues dans la circulaire habituelle concernant la session des conseils généraux, le ministre de l'intérieur doit faire remarquer aux préfets que la loi de 1871 autorise les conseils généraux à proroger leur session dans les limites déterminées par la loi précitée, ce qui permettra aux membres de ces assemblées de prendre part aux seconds tours de scrutin.

La nouvelle loi sur la presse

Le National, parlant de la nouvelle loi sur la presse, trouve qu'elle manque absolument de clarté. Elle abolit le cautionnement et ne dit rien au sujet de l'impôt de 20,80 0/0 sur le papier, impôt obligatoire pour les écrits périodiques ayant un cautionnement.

Puisque le cautionnement est supprimé, l'impôt dépendant du cautionnement doit l'être aussi.

Cela est logique, mais le Trésor jugé autrement, puisqu'il continue malgré tout à percevoir cet impôt qui figure d'ailleurs au budget de 1882.

Les députés, en votant la loi, n'avaient pas évidemment prévu ce cas.

L'électricité dans la marine

On vient de créer au ministère de la marine une commission chargée d'étudier, au point de vue de l'application aux services de la marine, les perfectionnements réalisés dans l'emploi de l'électricité.

Cette commission a pour président M. le vice-amiral Lafont.

La fièvre jaune au Sénégal

Le courrier du Sénégal, arrivé ce matin au ministère de la marine, confirme la nouvelle apparition de la fièvre jaune dans notre colonie.

Les cas qui ont été signalés sont malheureusement assez caractérisés pour ne laisser aucun doute sur la nature du fléau. Il est à craindre, étant donnée l'époque de l'apparition de la fièvre, que l'épidémie ne soit difficile à combattre.

Retour du voyageur Revoil

M. Revoil, le célèbre voyageur qui vient d'explorer le pays de Somalis est arrivé hier à Marseille. On se souvient que M. Revoil, avait été chargé d'une mission par M. le président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Nouvelles diverses

Le prince de Hassan, frère du khédive d'Egypte, est arrivé hier à Paris.

Il est descendu au Grand-Hôtel.

— On va bientôt célébrer le centième anniversaire de la fondation des écoles nationales d'arts et métiers.

La petite fête aura lieu à Liancourt, patrie du fondateur, M. de La Rochefoucauld.

— Le président de la République visitera l'exposition internationale d'électricité, mercredi matin, 10 août, au palais de l'Industrie.

— Le vice-amiral Lafont est nommé président d'une commission chargée d'étudier les applications de l'électricité à la navigation.

Etranger

Italie

LA LOI DES GARANTIES

Rome, 7 août. — Ce matin, à 10 h., 3,000 personnes environ ont tenu un meeting au Politeama Romano contre la loi des garanties.

La présidence était occupée par des anciens condamnés politiques sous le gouvernement papal.

Lecture a été donnée de plusieurs adresses, notamment de Garibaldi, de Louis Blanc et de Victor Hugo.

Plusieurs discours très violents ont été prononcés.

L'autorité a empêché qu'on donnât lecture de l'ordre du jour portant abolition de la loi des garanties et a fait lever la séance.

Aucun désordre.

Allemagne

UN FAUX BRUIT A LA BOURSE

Berlin, 7 août. — Le bruit a couru à la Bourse que la peste avait éclaté à Saint-Petersbourg.

Des télégrammes de Saint-Petersbourg déclarent dénué de tout fondement le bruit d'après lequel la récolte serait mauvaise dans plusieurs provinces russes.

Russie

LES MINISTRES RUSSES

Petersbourg, 7 août. — On remarque beaucoup la présence à Saint-Petersbourg de tous les ministres et de tous les chefs de service, sans exception. Aucun d'eux n'a pris un congé pour l'étranger, comme cela se pratiquait tous les ans à pareille époque.

Ce fait est attribué à l'imminence de certaines grandes réformes qui seraient mises à exécution au retour de l'empereur.

SUSPENSION DU « GOLOS »

Petersbourg, 7 août. — Le Golos a reçu du ministre de l'intérieur un 3^e avertissement et sa publication a été suspendue pour 6 mois.

DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHÔNE »

LOIRE

Informations militaires

Saint-Etienne. — M. Charbonnel-Salle, capitaine au 121^e de ligne, à la résidence de Saint-Etienne, a été nommé à la 1^{re} classe de son grade.

— M. Fave, sous lieutenant au 105^e de ligne, également à Saint-Etienne, passe au même titre, au régiment de sapeurs-pompiers de Paris.

ISÈRE

Cour d'assises de l'Isère

Grenoble, 7 août. — La 3^e session des assises de l'Isère qui devait s'ouvrir le lundi 16 avril prochain, est renvoyée en raison de la période électorale, au mercredi 24 août prochain.

Accident

Victor Goffi, âgé de 52 ans, ouvrier mineur, originaire de la province de Turin, travaillait hier à Sassenape pour le compte de M. Vridon, entrepreneur, lorsqu'il a été grièvement blessé au visage par les éclats d'une mine.

Ce malheureux a été amené hier soir à l'hospice de Grenoble où il a reçu les soins que nécessitait son état.

On redoute la perte d'un oeil.

L'esprit inventif des cléricaux

O vous tous qui souffrez des grandes chaleurs, suivez l'exemple des cléricaux du Villard-de-Lans.

Ces saintes gens ont décidé que pour apaiser le courroux céleste et faire venir la pluie, des messes seraient dites pendant neuf jours, par le curé de l'endroit.

Mais pas d'argent, pas de Suisse.

Il faut pour entendre ces messes verser une somme d'au moins cinquante centimes, entre les mains des organisateurs.

Nous nous faisons un plaisir de signaler cette excellente recette aux pays qui souffrent en ce moment de la sécheresse.

DRÔME

Secours aux incendiés

Valence, 7 juillet. — Presque tous les hommes préposés à la garde des abords de l'incendie ont abandonné, en faveur des victimes de cette catastrophe, l'indemnité à eux allouée pour ce service. Le montant de cet abandon est de 100 francs.

— Mardi, 9 courant, à 8 h. 1/2 du soir, le directeur et les artistes du café Turc, faubourg Saunière, offrent au public un concert exceptionnel, suivi d'une tombola, au bénéfice des victimes de l'incendie du 30 juillet.

AIN

Courses de Châtillon

Châtillon-sur-Chalaronne, 7 août. — Les courses de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), auront lieu le dimanche 21 août.

Les chevaux de demi-sang et élevés dans le département du Rhône sont admis à courir dans différentes courses au trot monté ou attelé et dans les courses au galop.

Les prix sont de 2,000 fr., 1,000 fr., 800 fr., 500 fr., 400 fr. et 300 fr.

Les engagements doivent être adressés, le 15 août au plus tard, à Châtillon-sur-Chalaronne, à M. le vicomte de La Rochette, qui fournira des programmes et tous les renseignements nécessaires.

MOUVEMENT ÉLECTORAL

Rhône

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION DU RHÔNE. — Le comité central des républicains radicaux de la 2^e circonscription comprenant le 6^e arrondissement, Neuville, Saint-Clair, Cuire, Caluire, clos Bissardon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, sont invités à se réunir, le mardi 9 août, dans leurs groupes respectifs, pour délibérer sur le mandat législatif, soumis à l'approbation des groupes, ainsi que les propositions de candidats de tous les groupes régulièrement reconnus et acceptés.

Pour le 6^e arrondissement, les procès-verbaux devront être transmis le soir même avant 10 h. 1/2, dans le local du Cercle des Travailleurs, rue Cuvier, 164, offert gracieusement par le conseil d'administration audit comité, pendant la période électorale.

Les délégués des groupes ruraux auront à envoyer leurs procès-verbaux, le lendemain mercredi, avant 8 h. du soir, au même local.

Un citoyen de la commission exécutive devra les retirer pendant la période électorale.

Toutes les convocations seront faites par la presse.

Le délégué à la commission exécutive, CHANEL.

Loire

St-Etienne. — Par arrêté en date du 4 courant, le maire de la ville de St-Etienne convoque les électeurs pour le dimanche 21 août.

Conformément à l'arrêté préfectoral en date du 2 de ce mois, la ville de St-Etienne sera divisée en 13 sections de vote.

RÉUNIONS ÉLECTORALES. — Ainsi que je l'ai annoncé hier, une réunion générale des 200 délégués ouvriers socialistes avait lieu samedi soir à l'École de dessin.

L'entente n'a pu se faire en faveur du citoyen Amoureux, auquel une fraction importante rapproche de n'être qu'un folliculaire non stéphanois. Ce groupe lui opposa donc, comme je crois vous l'avoir dit déjà, le bouillant et chevelu citoyen Roussel, soyez sérieux.

Une nouvelle réunion aura lieu mardi et jugera en dernier ressort entre ces deux leaders du socialisme collectiviste, etc.

Samedi également deux importantes réunions ont été tenues au Gymnase Bourru et à la salle d'asile de la rue Saint-Antoine.

Au cours de ces réunions, il a été procédé à la nomination des délégués et ensuite, sans désenchaner à la présentation des candidats.

Le nom de M. César Bertholon a été chaudement acclamé.

Au gymnase Bourru, le citoyen Vidal conseiller municipal, présidait la réunion.

Il a prononcé au moment de la séparation, quelques paroles patriotiques et émus, qui ont été accueillies par les cris de vive la République ! vive Bertholon !

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE ROANNE. — Un candidat réactionnaire se présente contre M. Audiffret, député sortant.

C'est M. Raoul Chassin, avocat, à Roanne.

Le succès de M. Audiffret est assuré.

Isère

2^e CIRCONSCRIPTION DE GRENOBLE. — Dans la réunion publique des électeurs de la 2^e circonscription de Grenoble, qui a eu lieu hier soir, divers articles ont été ajoutés au programme du Cercle démocratique.

Voici ces articles :

1^o Rétablissement du divorce.

2^o Envoi aux colonies des individus ayant subi plusieurs condamnations.

3^o Réduction des frais de justice.

Le mandat impératif a été longuement discuté, mais après quelques paroles du président qui ont remarqué que l'article 16 du programme donne satisfaction sur ce point, on est passé à l'ordre du jour.

— Nous rappelons aux électeurs de cette circonscription que c'est demain soir à huit heures, dans la salle du théâtre, qu'aura lieu la réunion publique dans laquelle les candidats seront entendus sur le programme adopté dans la réunion d'hier soir.

Les candidats acclamés dans cette réunion sont : MM. Aristide Rey, conseiller municipal de Paris, Bouver-Lapierre, conseiller général, et Reiait, conseiller municipal.

Comité provisoire de la 2^e circonscription de Grenoble. — Le premier (en date du 3 août) et désigné par une nombreuse réunion publique d'électeurs grenoblois, le comité grenoblois de la salle des concerts, croit de son devoir d'inviter tous les comités de Grenoble et des diverses communes de la deuxième circonscription qui se sont déjà formés et se formeront régulièrement après lui, à envoyer à Grenoble, le nombre de délégués qu'ils jugeront convenables par chacun d'eux, à une réunion des comités qui aura lieu, mardi prochain, 9 août, à 7 heures du matin, à la salle des concerts.

Cette réunion a pour but :

1^o D'y discuter, en le modifiant au besoin, le programme politique et économique succinct qu'il a adopté dans sa séance du 4 août.

2^o De fixer le jour, l'heure, le lieu du congrès, lequel sera composé de délégués de chaque comité, au prorata de la population.

Pour être régulièrement constitué, il suffit que tout comité communal ait été nommé par groupe d'au moins cent électeurs, ou qu'il représente une commune.

Pour le Comité :

Le secrétaire, PRÉVOST.

Saône-et-Loire

2^e CIRCONSCRIPTION DE CHAROLLES. — On annonce la candidature royaliste de M. de Balorre, dans la 2^e circonscription de l'arrondissement de Charolles, contre M. Sarrien, député sortant, républicain.

Allier

CIRCONSCRIPTION DE GANNAT. — Deux candidats républicains ont en présence : M. Labussière, procureur de la République à Clermont, et M. Besson, maire de Voux-sac.

M. Bonnaud, député sortant, renonce à se présenter.

Côte-d'Or

2^e CIRCONSCRIPTION DE BEAUNE. — Le Progrès de la Côte-d'Or, à Dijon, annonce que M. Sadi-Carnot, ministre des travaux publics, député de la deuxième circonscription de Beaune, doit arriver prochainement à Rolay et se mettra immédiatement en rapport avec ses électeurs.

Gard

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE NIMES. — Les journaux réactionnaires annoncent que M. Boyer, député sortant, se représente le 21 août dans la première circonscription de Nîmes.

Le candidat républicain qui lui sera opposé sera désigné prochainement.

— C'est juste!... Oui, docteur, vous avez raison, je me souviens maintenant...

— Ou eût parlé à la comtesse d'un indifférent qu'elle n'eût pas gardé un plus magnifique sang froid.

— Cela étant, reprit Hortebize, vous devez vous rappeler qu'il y a maintenant un peu plus de vingt-trois ans Georges de Croisenois disparut tout à coup. Cette disparition fit un tapage affreux, ce fut presque un événement, le sujet d'une interpellation au ministère...

— Oui, en effet.

— La dernière fois qu'on aperçut Georges, ce fut au Café de Paris. Il y dînait en compagnie de quelques amis. Au coup de neuf heures, il se leva brusquement et s'apprêta à sortir.

Un de ses intimes lui offrit de l'accompagner, il refusa. On lui demanda si on le reverrait dans la soirée, il répondit que oui peut-être, à l'Opéra, mais qu'il ne fallait pas compter sur lui. On supposa qu'il allait à quelque rendez-vous.

— Ah! on supposait cela?

— Oui, à cause de sa mise, qui était plus soignée que de coutume, bien qu'il fût tout à fait ur élégant, un lion, comme on dit alors.

Toujours est-il que Georges de Croisenois sortit seul, et qu'on ne l'a plus revu.

— Plus jamais! fit la comtesse, un peu trop guimont peut-être.

Le docteur ne sourcilla pas.

— Non, madame, répondit-il, jamais. Les deux ou trois premiers jours cette disparition parut extraordinaire ; au bout d'une semaine, elle inquiéta.

— Oh! docteur, que de détails!

— C'est vrai, madame. Je les ai connus autrefois, je les avais oubliés, on me les a remis en mémoire ce matin. Il se trouve avec beaucoup d'autres dans les procès-verbaux d'enquête. Car il y eut une enquête et des plus minutieuses.

(A suivre)

On dit qu'il est question de deux avocats, membres de conseil municipal de Nîmes, MM. Manse, et Al. Margat, maire de Nîmes.

CIRCONSCRIPTION DU VIGAN. — Une correspondance signée par les membres du comité radical nommé au château de Figaret (arrondissement du Vigan) fait prévoir qu'une troisième candidature pourrait bien surgir dans l'arrondissement du Vigan, en opposition à celle déjà connue de MM. Marcelin Pellet, député sortant, et Emile Penchinat, conseiller général du canton de St-Eppolyte. Ce comité repousse la candidature Pellet.

CIRCONSCRIPTION D'UZÈS. — Dans l'arrondissement d'Uzès, M. Bosc, député sortant, républicain, a pour concurrent M. Bonneloy-Sibour, également républicain.

Doubs

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE BESANÇON. — Dans la 1^{re} circonscription de Besançon on annonce plusieurs candidatures. Outre celle de M. Beauquier, député sortant, extrême gauche, on signale trois candidats nouveaux : MM. Olivier, Ordinaire, union républicaine; Rambaud, chef de cabinet de M. Jules Ferry, gauche modérée; Grosjean, conseiller général, union républicaine.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION DE BESANÇON. — Dans la 2^e circonscription, M. Gandy, député sortant, union républicaine, n'a pas encore de concurrent.

CIRCONSCRIPTION DE BEAUME-LES-DAMES. — Dans l'arrondissement de Beaume-les-Dames, M. Bernard, député sortant, candidat républicain, retrouve en face de lui son concurrent de 1877 et 1878, M. Esignard dont l'élection fut invalidée.

CIRCONSCRIPTION DE MONTBÉLIARD. — A Montbéliard, le candidat républicain, M. Viette, député sortant, n'a pas de concurrent jusqu'ici.

A TRAVERS LA TUNISIE

KAIROUAN

Kairouan est la capitale religieuse de la Tunisie. Depuis douze siècles dans cette cité sainte de la Régence, les apôtres du Coran n'ont jamais vu paraître en leur présence un ministre de l'Evangile, Kairouan a toujours été fermé aux chrétiens, et ce n'est guère que depuis quelques années qu'un petit nombre d'entre eux ont pu y pénétrer.

Kairouan s'élève au centre d'une grande plaine, autrefois très boisée, mais aujourd'hui marécageuse et ne recevant de l'eau que de la pluie du ciel. Les maisons et les remparts de la ville sont construits en briques, faute de trouver des pierres, à moins d'aller les chercher fort loin. Quatre portes principales donnent accès dans la place; les rues sont assez larges, assez convenablement tenues; les maisons n'ont, pour la plupart, qu'un étage.

Les édifices religieux sont nombreux; on y compte jusqu'à cinquante zaouïas ou chapelles et une vingtaine de mosquées, dont la plus célèbre est celle d'Oubah, le conquérant de la Tunisie. Les monuments religieux y sont innombrables aux chrétiens, aussi ne connaît-on de cette célèbre mosquée que l'extérieur. L'étendue considérable qu'elle occupe indique un monument de premier ordre; elle est renfermée à l'intérieur d'un haut mur d'enceinte formée à l'intérieur d'un haut mur d'enceinte formant quadrilatère, et se révèle à l'extérieur par une grande tour carrée, très large à sa base et couronnée de trois étages en retrait, les uns sur les autres. Cette tour s'aperçoit de 18 kilomètres environ et signale, au loin, la ville sainte aux caravanes qui viennent la visiter.

Kairouan n'a aucune fontaine dans son enceinte, elle n'est alimentée d'eau que par des citernes, dont quelques-unes construites par l'Etat, sont de grands réservoirs destinés à pourvoir d'eau les habitants pendant les années de sécheresse. Quelques-uns de ces réservoirs sont des œuvres magnifiques et dignes des plus grands ouvrages orientaux.

La première chose qu'aurait à faire une armée qui voudrait mettre le siège devant Kairouan serait de s'emparer de ces réservoirs et des puits qui les alimentent; la ville serait bientôt réduite à toute extrémité.

Kairouan n'a guère plus de 4 kilomètres de tour et renferme environ 12,000 habitants. Ses murs, quoique en assez bon état, en apparence, ne sauraient résister à une attaque sérieuse.

Elle est surnommée l'inviolable en raison de ce qu'elle n'a jamais été attaquée par des troupes chrétiennes. Les juifs n'ont jamais pu y pénétrer et elle est restée vierge de tout contact avec une religion opposée à son fondateur Okbah.

Suivant une tradition populaire que les grands prêtres de l'islamisme ont soin de perpétuer dans les masses, toutes les pierres, dont la grande mosquée d'Okbah est construite, seraient venues miraculeusement se poser à la place qu'elles occupent.

On comprend, d'après cette légende, de quel profond respect ce sanctuaire est l'objet de la part des adeptes du Coran et de quelle utilité il serait d'abattre cette sorte de Mecque, dans laquelle vient se retremper le fanatisme musulman.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Lundi, 8 août, 230^e jour de l'année. Soleil : lever, 4 h. 44, coucher, 7 h. 26. Les jours baissent de 2 minutes.

Ephéméride (1831). Le maréchal Gérard entre en Belgique pour chasser les Hollandais.

À la cour d'assises : affaire Pierre Bernard et L.-J. Pichat. Vols qualifiés. Défenseur M. Bérard.

M. le ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire suivante aux chefs de corps, au sujet des sous-lieutenants de réserve appelés à passer dans l'armée territoriale :

Mon cher général, Je vous prie de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour que les sous-lieutenants de réserve qui

sont en instance pour passer dans l'armée territoriale après avoir accompli, dans l'armée active et sa réserve, le temps de service exigé par loi, ne soient pas convoqués à la prochaine période d'exercices.

Voici quelques renseignements relatifs au timbre des affiches électorales :

« Les seules affiches électorales exemptes du timbre sont celles qui émanent du candidat, ou qui sont visées par lui, ou qui contiennent seulement son nom. « Ainsi, sont sujettes au timbre les affiches qui émaneraient d'un comité ou d'un tiers et qui ne seraient pas visées par le candidat. En outre, la dispense du timbre est limitée à la période électorale. Les affiches qui seraient apposées après la clôture de cette période, celles, par exemple, qui auraient pour objet de remercier les électeurs, devraient être timbrées. »

On lit dans le *Journal de Villefranche* :
« On n'a plus de 48 heures ferait du bien aux vignobles ! Quelle richesse elle amènerait dans la contrée ! Autant ces chaleurs promettaient l'abondance, autant aujourd'hui qu'elles ont séché et durci le grain du raisin en diminuant elles la quantité. Hier matin, les prairies qui bordent la Saône étaient couvertes de brouillards. Ce sont les préliminaires des fraîcheurs et bientôt du froid. »

Qui n'a entendu raconter l'histoire de ce curé qui mentait en chaire, bien décidé à pulvériser Voltaire, et qui, déposant son bonnet sur le rebord de la tribune, l'interpellait comme si c'était été un Voltaire en chair et en os, lui poussait des bourrades en forme d'arguments, et, l'écrasant d'un geste noble, criait : « Que répondras-tu, Voltaire ? »
Le bonnet ne répondait rien, et le curé triomphait du silence de son adversaire.

C'est ainsi que les prêtres ont toujours raison en chaire ; pas un contradicteur ne leur fait la moindre objection. Qui parle tout seul a facilement gain de cause.

Aussi, comme ils s'en payent de l'argumentation facile, et comme ils font de la politique, et comme ils écrasent leurs ennemis, quoique l'église ne soit pas une salle de club; ce sont des harangues de réunions publiques qu'on entend tomber de la petite boîte en bois, où on monte par des escaliers au-dessus des hautes portes.

Dimanche, dans une église, un prédicateur se laçait en pleine politique quand un assistant s'avancant dans la nef lui cria : « Mais dites donc, vous faites de la politique ! »

« Quel étonnement pour le prédicateur ! Je n'ai pas besoin d'ajouter que les *adèles ouailles* jetèrent à la porte l'interrompteur. Ce qui étonne, c'est que des faits de ce genre ne soient pas plus fréquents.

Mais cela tient beaucoup à ce que les libres-penseurs ne vont guère écouter ce que les prêtres disent d'eux.

Le conducteur d'un camion appartenant à MM. Gavant, Tréne et Fraine, entrepreneurs de camionnages, suivait hier soir le quai des Célestins; il n'entendit pas le coup de trompe du cocher de tramway numéro 4, si bien qu'un choc violent eut lieu et qu'il fut précipité sur la chaussée.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Maupin, place des Célestins, il a pu remonter sur son siège et continuer sa route.

M. Bertrand, Joseph, propriétaire à Dullin (Saône), est tombé hier sans connaissance.

Après avoir reçu les premiers soins des docteurs Violet et Joly, il a été transporté au domicile d'un de ses amis, rue Constantine.

Ce malaise, qui aurait pu avoir des suites funestes, est attribué à l'absorption d'une grande quantité d'eau glacée.

Un pauvre ouvrier maçon, M. Boisset, âgé de 70 ans, est tombé hier soir, en syncope, sur le quai de la Guillotière. Dans sa chute, il s'est fait plusieurs graves contusions à la tête.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Salette, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, dans une voiture requise à cet effet.

Au troisième tirage des obligations de l'Emprunt municipal de 1880, il a été extrait quarante-quatre numéros ayant droit, suivant leur ordre de sortie, aux primes suivantes :

Le numéro 274,350 gagne 100,000 fr.
Le numéro 425,249 gagne 5,000 fr.
Les numéros 142,538 et 637,375 gagnent 1,000 fr.
Les numéros 1476, 11,919, 22,197, 39,466 gagnent 200 fr. chacun.

La nuit dernière, à 2 h. du matin, les agents ont procédé à l'arrestation du nommé A. M..., employé à la Compagnie du gaz, sous l'inculpation de détournement d'une somme de 1200 fr. au moins, provenant de plusieurs factures encaissées par lui. Une fille T... a été également arrêtée comme complice.

Il est probable que le total exact des sommes volées se monte à un chiffre beaucoup plus élevé, car chaque jour les chefs de la Compagnie découvrent de nouvelles erreurs dans les comptes. Les inculpés ont été arrêtés au moment où ils se préparaient à filer par le premier train.

Charles V..., âgé de 18 ans, cimentier, n'a pas été heureux pour son coup d'essai dans l'exploitation de son prochain.

Cet individu s'étant présenté dans la maison de soieries de M. Giraud, rue du Griffon, 16, a voulu se faire remettre une pièce de soie, en se disant envoyé par M. Augé, fabricant, quai de Retz.

Un employé conçoit des doutes et ayant reconnu la fausseté de ses allégations le fit arrêter.

On a trouvé sur ce précoce et audacieux coquin, un ciseau à froid, un trousseau de clefs et diverses reconnaissances du Mont-de-Piété.

Avant-hier, un incendie a détruit plusieurs hectares de bois-taillis, situés sur la montagne de Rochefort, commune d'Avenas.

Le feu ne s'est arrêté que quand il n'a plus rien eu à dévorer.

Les pertes réparties entre onze propriétaires de la commune, sont évaluées à 6,600 fr. Aucun d'eux n'était assuré.

Quelques pêcheurs à la ligne étaient occupés la nuit dernière à tendre des lignes de fond dans les eaux paisibles de la Saône.

Hélas ! s'ils n'ont pas pris de poissons, ils ont du moins rapporté de leur expédition un procès-verbal dressé en bonne et due forme pour s'être livrés à ce procédé de pêche formellement défendu par la loi. Rappelons que la ligne flottante est seule autorisée à partir du lever au coucher du soleil.

Encore une victime des voleurs au poirrier.
M. Auguste Deillon, employé à la condition des soies, ayant commis l'imprudence de s'endormir sur un banc du quai de l'Est, a été dépouillé de sa montre et de sa chaîne en argent du prix de 70 fr. Il n'a pu donner aucun renseignement sur l'auteur de ce larcin.

Voici, d'après le *Lyon-Médical*, le bulletin sanitaire de notre ville pendant la semaine qui vient de s'écouler :

Il vient de s'opérer dans l'état sanitaire de la cité un changement favorable : 171 décès au lieu de 284. Du côté des voies digestives, les manifestations morbides, encore nombreuses, sont moins fréquentes et surtout moins graves que la semaine dernière. Elles consistent en embarras gastriques, diarrhées, catarrhes, entérites et quelques dysenteries.

Les déterminations morbides vers les centres nerveux qui, avec les entérites cholériques, avaient élevé si haut le taux mortuaire, ont diminué des deux tiers. La fièvre typhoïde n'est pas en progrès, du moins dans la population civile. Des cas relativement nombreux sont observés chez les soldats.

Les fièvres éruptives, la scarlatine exceptée, existent en faible proportion. Peu de coups.

Toujours un nombre assez élevé de rhumatismes articulaires aigus, de fluxions de poitrine, de pleurésies et d'angines simples.

Le coefficient mortuaire est de 43,1 à 23,2 par an et par 1,000 habitants; il était de 33 pour la période correspondante de 1880.

Mortalité de Lyon (population en 1876 : 342,815 habitants). Pendant la semaine finissant le 30 juillet 1881, on a constaté 171 décès répartis comme suit :

Varicelle.....	1	Maladies du cœur.....	6
Erysipèle.....	1	Entérite, diarrhée.....	24
Scarlatine.....	3	Dysenterie.....	4
Grippe.....	1	Cholérins.....	4
Fièvre typhoïde.....	12	Choléra.....	0
— muqueuse.....	0	Maladies du cerveau.....	23
— Catarrhale.....	0	Moelle épinière.....	1
Angine couenneuse.....	0	Affect. chirurgicales.....	8
Coqueluche.....	0	— cancéreuses.....	6
Enflure congénit.....	4	Autr. malad. aiguës.....	10
Affect. puerpérales.....	0	— chroniques.....	11
Pneumonie.....	15	Causes accidentelles.....	0
Pleurésie.....	1	Naissances.....	180
Phthisie.....	28	Morts-nés.....	7
Catarr. pulmon. chron.....	5	Décès.....	171

Réunion électorale à l'Alcazar

Les électeurs de la 2^e circonscription étaient convoqués hier, à une réunion publique électorale, dans la salle de l'Alcazar.

Le but poursuivi par les organisateurs était de protester contre le comité central qui, disent-ils, n'a pas voulu accepter un certain nombre de groupes régulièrement constitués.

Plusieurs délégués de Villeurbanne, des Charpennes, de Neuville, etc., étaient présents.

Après la constitution du bureau, différents orateurs se sont succédés à la tribune et ont attaqué vivement le comité central.

En fin de compte, il a décidé que les groupes régulièrement constitués, enverront des délégués (pour former une commission exécutive en vue de soutenir la lutte aux prochaines élections.

Concours horticole

Une exposition de fleurs, de plantes, fruits, légumes et autres objets se rattachant à l'horticulture, aura lieu à Genève les 8, 9, 10, 11, 12 septembre prochain, dans le bâtiment électoral sous les auspices de la Société helvétique d'horticulture.

Les horticulteurs, jardiniers et amateurs de la Suisse et de l'étranger sont invités à y prendre part. Nous ne doutons pas que, comme au concours de 1878, nos horticulteurs lyonnais y prennent part et y obtiennent les premiers prix d'honneur.

Les demandes doivent être adressées avant le 20 août, à M. Louis Lyand, papeterie, à Chêne-Bourg, Genève, en indiquant approximativement l'objet que l'on désire envoyer et la surface nécessaire pour les placer.

Ecole de la Martinière

Le cours préparatoire aux examens d'admission s'ouvrira le 16 août.

Les inscriptions seront reçues à l'Ecole, rue des Augustins, 5, le 16 août de neuf heures à midi; les jours suivants, avant neuf heures ou à midi.

Société philanthropique ardéchoise

Les membres de la Société qui, par omission ou par défaut d'adresse, n'auraient pas reçu des lettres d'invitation au banquet du 7 août, peuvent considérer le présent avis comme une invitation à y assister.

Des cartes seront délivrées à l'entrée. La cotisation est fixée à 3 fr.

Le banquet aura lieu au restaurant du Chalet, à Vaise à 1 heure.

Société de géographie

Le cours de géographie historique et militaire professé par M. Charles Perrin à la Société de géographie de Lyon, n'aura pas lieu lundi prochain; mais la conférence particulière du mercredi 10 courant, à 7 heures et demie du soir, sera publique.

Société chorale des Dames lyonnaises

La Société chorale des Dames lyonnaises prévient ses membres honoraires qu'elle part au Concours musical de Vienne le 14 août 1881 et qu'elle serait heureuse s'ils voulaient se joindre à ses membres participants.

MARCHES DE LYON

Lyon, 6 août

Grains

On a payé :	
Blés vieux du rayon,	22,50 à 23,00
Blés nouveaux, de Bresse, 25,50 à 29,75	
Seigles, nouveaux, 18,50 à 19,00	
Seigles vieux,	18,50 à 19,00
Blés du Midi,	22,50 à 23,00
Blés du Duppigne, 1 ^{er} choix, 22,50 à 23,50	
Blés de Bresse,	22,50 à 23,00
Blé nouveau,	22,50 à 23,00
Blés du Dauphiné ordinaires,	22,50 à 23,00
Blés du Bourbonnais,	22,50 à 23,00
Blé de Bourgogne,	22,50 à 23,00
Avoines noires du rayon, 19,50 à 20,50	
Avoines noires du Dauphiné,	19,50 à 20,50
Avoines noires du pays,	19,50 à 20,50
Avoines ordinaires, 19,50 à 20,50	
Avoines grises,	19,25 à 20,50
Avoines de Bourgogne,	19,25 à 20,50
Avoines du Bourbonnais,	19,25 à 20,50
Avoines de Grav,	19,25 à 20,50
Avoines nouvelles, 18,50 à 18,75	
Orges ordinaires 17,75 à 18,25	
Orges vieilles,	17,75 à 18,25
Sarrasins, 20,75 à 21,25	
Mais de 15,25 à 15,50	
Graines de Colza,	15,25 à 15,50

Farines et Sens

On a payé :	
Marques supérieures	52,50 à 55,00
Farines de commerce, 1 ^{res}	50,50 à 51,00
Farines — rondes	47,00 à 48,50
Farines de boulangerie 1 ^{re}	54,70 à 55,00
Farines rondes sur blé	46,00 à 46,50
Farines rondes ordinaires,	49,50 à 50,00
Sens de blés blancs	14,25 à 14,70
Gros sens de blé tendre	13,50 à 14,00
Recoupes de blé tendre	12,50 à 13,00
Flourages blancs	14,00 à 15,50
— bla	15,25 à 22,00

Pailles et Fourrages		
On a payé :		
Paille de froment,	6,00 à 6,50	
— seigle,	5,50 à 6,00	
— d'avoine,	6,50 à 7,00	
— d'orge,	7,00 à 7,50	
Foin du pays,	13,00 à 14,00	
Foin de Bourgogne,	13,00 à 14,00	
Luzerne vieille,	13,00 à 14,50	
Luzerne nouvelle,	20,00 à 22,00	
Luzerne suivant coupe,	7,00 à 8,00	
Espargettes et tréfiles,	12,50 à 13,00	

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris

Paris, 6 août.

Les fonds nationaux sont immobiliers avec cette nuance d'hésitation habituelle tous les samedis, aux environs de la clôture précédente.

Le 5 0/0 se traite à 118,10.
Les fonds étrangers sont calmes, mais fermes; l'Italien s'inscrit à 90,30, le Turc à 17,10.

Le Crédit de France, la Banque de Prêts à l'Industrie sont remarquablement fermes.

Les actions du Crédit général français ont un excellent mouvement de reprise en partie motivé par le succès qu'on prévoit pour l'emprunt de la Ville de Bordeaux.

Les actions de la Compagnie de Navigation du Havre à Paris et Lyon ont déjà gagné plus de 10 fr. sur le prix auquel le Crédit général français les a offertes au public. On cote 221,25, cours qui va être certainement dépassé, vu le nombre des demandes qui continuent à se produire.

SAISON DES CHALEURS
42 ans de succès
18 RÉCOMPENSES DONT 4 MÉDAILLES D'OR
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Bien supérieur à tous les produits similaires
Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; — Excellent aussi pour la toilette et les dents.
Fabrique à Lyon, 9, cours d'Herbouville.
Dépôt dans toutes les principales Maisons de pharmacies, drogueries, parfumeries et épicerie fines
Se méfier des imitations

CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société Générale française de Crédit
SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 75 MILLIONS

Succursale de Lyon : 1, rue de la République

La Société bonifie actuellement :

2 0/0	pour les dépôts à vue
2 1/2	à six mois
3 0/0	à un an
4 1/2 0/0	deux ans
5 0/0	à 3 ans et au-dessus.

PAYEMENT DE COUPONS — ORDRES DE BOURSE
DÉPÔTS DE TITRES — AVANCES SUR TITRES
SOUSCRIPTIONS A TOUTES ÉMISSIONS
Service télégraphique spécial

CHOSSES & AUTRES

La direction des ballons
On écrit d'Odessa au *Nouveliste* russe :

M. Frendenberg, homme de lettres, habitant de cette ville, a fait hier une ascension dans un ballon qu'il a construit lui-même et qui a une capacité de 40,000 pieds cubes. Le ballon ne s'est pas élevé du premier coup. Apr. s'être monté à une hauteur d'environ trois sagènes, il s'est mis à redescendre. M. Frendenberg a alors jeté une grande partie du lest, pour pouvoir s'élever à une hauteur convenable, mais à peine avait-il atteint le valon d'une maison de deux étages que le ballon recommença à descendre. L'air n'aurait été encore en quantité considérable de lest et le ballon s'éleva dans les airs avec facilité, en se dirigeant vers le nord-ouest, c'est-à-dire du côté opposé à la mer. Pendant un quart-d'heure on le vit planer dans l'espace comme un point noir.

D'après le récit du journal ci-dessus désigné, l'ascension de M. Frendenberg a une très grande importance parce que cet aéronaute a inventé, assure-t-on, un appareil au moyen duquel il peut diriger les mouvements de son ballon.

On ne sait pas encore en quel endroit M. Frendenberg est descendu.

La population du globe

D'après le *Die Bevölkerung der Erde*, publié par MM. Behm et Wagner, l'Europe a une population de 315,929,000 habitants, l'Asie 834,707,000; l'Afrique, 205,679,000; l'Amérique, 93,405,000; l'Australie et la Polynésie, 431,000; les régions polaires, 82,000; ce qui donne un total de 1,455,923,000, et une augmentation de 16,775,000 sur les derniers recensements connus.

À la fin de 1877, l'Allemagne comptait une population de 43,943,000; l'Autriche-Hongrie, en 1879, 35,000,000; la Grande-Bretagne et l'Irlande, en 1879, 34,500,000; la France, en 1876, 36,900,000; la Turquie d'Europe, 8 millions 800,000; l'empire russe, 87,900,000.

En Asie, la Chine, avec toutes ses dépendances, a une étendue de 11,814,000 kilom. carrés et une population de 434,900,000 habitants; Hongkong, 130,144 habitants; le Japon, d'après un recensement officiel de 1878, a une population de 34,300,000 habitants. Les possessions anglaises des Indes ont une population de 240,200,000; les possessions françaises aux Indes, 230,000; la Chine, 1,600,000; l'Indo-Chine, 30,300,000; les Indes orientales, 31,800,000; les îles de l'Inde, 879,000.

D'après le docteur Naehthalg, l'Afrique a une étendue de 2,332,000 kilom. carrés, qui se divisent ainsi : terres cultivées 6,300,000 kilom. carrés; savanes, 6,235,000 kilom. carrés; steppes, 4,200,000 kilom. carrés; déserts, 10,600,000 kilom. carrés.

Les possessions anglaises du nord de l'Amérique ont une population de 3,800,000; les Etats-Unis, 48,500,000; le Mexique, de 9,485,000; le Brésil de 11,110,000.

Quant aux régions polaires, elles s'étendent autour d'un cercle arctique sur 3,850,000 kilom. carrés à peu près inhabités, sans l'Islande avec 72,000 habitants et le Groenland avec 10,000. Les régions antarctiques ont une étendue approximative de 600,000 kilom. carrés.

Encore don Carlos

Emprunt au Voltaire :

L'illustre détresseur de diligences ne s'amuse guère à Londres. On l'a déjà charivarisé d'importance. Les créanciers du comité carliste parlent de faire sauter ses malles. Il est probable que don Carlos s'échappera prochainement pour

Quelque endroit écarté

Où de piller les gens on ait la liberté

En attendant, Son Altesse a daigné accorder une entrevue au reporter d'un journal allemand.

Voici le résumé de la conversation :

« Don Carlos affirme que son expulsion n'a eu d'autre cause que le double désir du gouvernement français de désarmer les radicaux et d'indemniser l'Espagne des pertes qu'ont subies ses nationaux dans la province d'Oran.

Manœuvre électorale d'une part, bassesse vis-à-vis des Cortès d'autre part. « Le Roi » estime que son parti en Espagne est aussi puissant qu'il l'est en France. La politique carliste consiste à attendre désormais la marée des événements (the tide of events). C'est afin de ne pas être connus leur nombre que les légitimistes espagnols s'abstiennent de voter. Bref, don Carlos compte repasser avant la fin du siècle. Il vient de mander son fils en Angleterre, afin de lui faire donner une éducation parfaite.

C'est bien fait pour M. Jules Ferry ! On me dit qu'un seul homme à Paris regrette l'expulsion du monsieur de la Catalogne.

C'est M. Alphonse qui prétend que s'il y a eu disette d'eau à Paris, c'est la faute du gouvernement et qu'il est grand temps de rappeler l'exilé.

— Pourquoi ?

— Carlos manque à Paris.

Un curieux phénomène

On lit dans le Petit Marseillais :

La femme d'un cultivateur du quartier des Barnabes, sur le territoire de la commune d'Allaud, vient de mettre au monde un phénomène des plus curieux. L'enfant a la bouche allongée et divisée en quatre parts ; ses yeux sortent de l'orbite dans des proportions excessives, tandis que l'autre est tout à fait intérieur ; la tête est allongée en forme de museau ; son nez partagé en deux se trouve placé sur la joue ; ses doigts semblent coupés au-dessus de la première phalange, et à leur extrémité se trouvent placés des petites vessies. On raconte que pendant sa grossesse, la mère de ce petit monstre aurait été frappée par le carnage dont avaient été victimes les lapins qu'elle élevait et qu'elle avait trouvés un matin horriblement mutilés. Cet enfant est encore vivant.

Une description de Tunis

Une description de Tunis, un peu trop enthousiaste peut-être, par un correspondant du Français :

Tunis, bâtie sur un plan incliné, apparaît toute resplendissante avec ses palais, ses mosquées, ses minarets, ses terrasses et ses murailles crénelées. Plus loin, le cap Carthage, Sidi-bou-Saïd, le Bardo (palais de la ville), les aqueducs de Zehouan, les oasis de la Manoubia s'étendent entre la mer et les montagnes à travers un horizon incomparable par son éclat et sa pureté.

reté. On comprend, à la vue d'un tel spectacle, l'humeur contemplative des Orientaux et leur amour du merveilleux.

M. des Godins de Souhmes, après un séjour de plusieurs années à Tunis, nous rend très bien cette impression vague, qui fait, pour ainsi dire, flotter l'imagination entre la vérité des choses visibles et les fantômes de la pensée. « Car, nous dit-il, l'esprit s'égare au milieu de ce monde étrange et original ; on se prend souvent à rêver en face de tant de pittoresque et de fantaisie, et la réalité semble parfois si invraisemblable que l'on doute de ce qui apparaît avec exactitude.

A propos des champignons

Les champignons, c'est bien bon, mais cela empoisonne parfois. Quel progrès, si on pouvait manger des champignons, sans penser qu'on peut en mourir. Et cette pensée, qui se présente toujours, ne manque pas de communiquer quelque anxiété au plat.

Aussi nous empressons-nous de signaler aux nombreux amateurs de champignons les lignes suivantes que nous trouvons dans le Dictionnaire de médecine de Robin et Littré, deux savants dont l'autorité est reconnue et acceptée :

« La science ne possède aucun caractère certain, absolu, qui établisse une limite bien tranchée entre les champignons comestibles et ceux qui sont vénéneux. Il est possible de rendre inoffensifs les champignons les plus dangereux en les faisant bouillir dans l'eau pendant un quart-d'heure au plus ; le vinaigre, l'alcool, l'eau salée ou alcaline enlèvent complètement par macération le principe toxique.

« Aussi, dans le Nord, où l'on conserve les champignons dans l'eau salée, on fait usage indifféremment de toutes les espèces. Pour chaque 500 grammes de champignons coupés de médiocre grandeur, il faut un litre d'eau acidulée pour 2 ou 3 cuillerées de vinaigre, ou 2 cuillerées de sel gris, si l'on n'a pas autre chose. Dans le cas où l'on n'aurait que de l'eau à sa disposition, il faut la renouveler 2 ou 3 fois. On laisse les champignons macérer pendant 2 heures entières ; puis on les lave à grande eau, ils sont alors mis dans l'eau froide qu'on porte à l'ébullition, et, après une demi-heure, on les lave encore, on les essuie et on les apprête comme met spécial.

« Inutile de dire que toutes les eaux qui ont servi à laver les champignons doivent être jetées ; car elles renferment le principe vénéneux, lorsqu'il s'agit d'espèces de ceites orles.

Qu'on se le dise, et qu'on ne s'empoisonne plus avec ces délicieux cryptogames.

Mots de la fin

Entre électeurs : — Quel de nouveau dans la circonscription ? Le modéré X... et le radical Z... se font-ils toujours la guerre ?

— Sans doute... mais, en cas de ballottage, celui qui aura obtenu le moins de voix au premier tour se retirera. Il y a eu concert entre eux.

— En tous cas, ce n'est pas ce qu'on appelle un concert spirituel !

Sous le péristyle de la Bourse :

— Comment vas-tu ?

— Mieux, merci, mais j'ai été bien malade, je suis resté huit jours sans rien entendre.

— Ça a dû te sembler bien long !

Deux volontaires essayent de « couper » à l'exercice en se faisant porter malades.

Le major passe la visite.

— De quoi souffrez-vous ?

— Oh ! major ! j'ai d'affreuses coliques !

— Bien, et vous ?

— Moi, major, j'ai... tout le contraire.

— Ah ! le bien, ça ne sera rien. Arrangez-vous tous les deux !

Fragment de dialogue cueilli, samedi soir, au Concert-Bellecour.

— Pourquoi ne vous mariez-vous pas, monsieur Raoul ?

— C'est inutile, chère madame ; mes amis le sont tous.

Amusante correspondance entre un neveu et son bon oncle, recueillie dans le Beaumarchais :

Mon cher oncle,

Tu m'as dit qu'il ferait chaud quand tu m'enverrais de l'argent. Il me semble que le moment est venu de l'exécuter.

Ton affectionné neveu, Hippolyte BALANDARD.

Très cher neveu,

En ce moment, l'or lui-même fondrait entre tes doigts ; attends donc des jours plus calmes !

Ton vieil oncle désolé, BALANDARD.

Un vif bien connu, vient de tomber malade. Il a fait appeler son médecin.

— Une seule chose m'inquiète, docteur, lui dit-il ; ce sont mes dettes. A un tel point, tenez, que moi qui ne prie jamais, j'ai demandé à Dieu cette nuit qu'il daigne prolonger mes jours jusqu'à ce que je me sois libéré envers mes créanciers.

— Ce sentiment vous honore, mon cher ami.

— Ah ! si Dieu me faisait cette grâce, continua le vifveur en souriant, je serais bien sûr de ne jamais mourir.

Monsieur Toto n'est pas sage. L'auteur de ses jours est donc obligé de le corriger d'importance. Dernièrement un vieux parent de province interroge l'enfant, et voulant sonder les progrès de sa jeune intelligence, lui demande :

— « Qu'est-ce qui t'a frappé le plus à Paris ? »

— « C'est papa ! » répond avec empressement le moutard.

SPECTACLES DU 8 AOUT

Casino

rue de la République

Tous les soirs, concert varié à 7 heures.

Orchestre sous la direction de M. Léon.

Place Bellecour

Ce soir lundi, 8 août 1881, à 8 h. 1/2, grand concert.

PROGRAMME

PREMIERE PARTIE

1 Ouverture de Si J'étais Roi Adam

2 Songes Roses, valse Lamotte

ANNONCES

UNE DEMOISELLE âgée de 22 ans, désire trouver un emploi dans un magasin pour la vente. S'adresser au bureau du Journal.

A louer DE SUITE APPARTEMENT De 3 pièces avec 2 grandes alcôves, cave et grenier, belle vue, 18, rue de Marseille, prix 480 fr. S'adresser à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, sous le n° 1852.

PURGATIF DU SANG

Le sirop concentré de Salsepareille QUET, aîné guérit toutes les Maladies contagieuses : Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Rhagades, Rougeurs, Démangeaisons, Plaques, Gouttes, Rhumatismes, etc. Les acrotés des humeurs, vices du sang, etc., etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense des purges. Lyon, à la pharmacie Ph. QUET, 5, rue de la Préfecture, 5.

LENNANIERES BONNEMERIS BANQUE DES COMMUNES DE FRANCE DE LA CHAUSSEE-D'ANTHIM, PARIS EST ENVOYÉ GRATUITEMENT pendant 3 mois sur demande adressée au Directeur de tous les Tirages

Montres et Chronomètres AMÉRICAINS Suisses et Français de Peters Simeur, 11, Boulevard Sébastopol, 11, PARIS

FÊTE DE LA PRESSE RÉPUBLICAINE TOMBOLA Tirage le 4 Septembre 1881 AU JARDIN DES TUILERIES GROS LOT : 20,000 FRANCS 5,000 fr. de Lots remboursables et nombreux autres Lots PRIX DU BILLET : 1 FRANC Le Billet, en outre de son droit au Tirage, servira de Carte d'entrée à la Fête du Jardin des Tuileries En vente à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort LYON

EAU MINÉRALE NATURELLE DU VERNET La Perle des Eaux de Table

QUINQUINA BRAVAIS Extrait Liquide concentré de Quinquina TONIQUE, APERITIF, RECONSTITUANT

VINS DU ROUSSILLON Expédié du propriétaire au consommateur Roussillon par 50 à 55 fr. l'hect. Vin de table, 42 fr. l'hect., nu, port et fut en sus, etc. — Demander prix courants, MONTAGNE, viticulteur à MAURY (Pyrénées-Orientales).

Lyon: Falvire, Ponce, J. Grand, F. Guilleminot, Monvenon, successeur, docteur Albin Meunier, Poizat neveu, Collet, pharmacien. Lardet, Signond, successeur; Antoine Lestra, Finat, Bouchard et Bourne, Simon Boussetot, Cherblanc et Cie, pharmacien, du Serpent, Manguin, ph. des Célestins, Chapelle, Gouon frères, Verrière, BÉLIFLÉ et Cie, Châtel et Bartoloin, Prudon, pharmacien, Barnoud, pharmacien, Central, Vignier, Achard, Sogot, pharmacien normand de Mazade et Daloz. — (Guire) Palisson et Alibert, Léoras.

BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE Société anonyme, Capital 100 mil. de fr. 4, rue de la Paix, à Paris Prêts actuellement réalisés sur première hypothèque CENT SIX MILLIONS de FRANCS

SOCIÉTÉ des COUPONS COMMERCIAUX Succursale de Lyon 1, rue de la République BONS D'ÉPARGNE Pour 50 centimes la société des coupons commerciaux délivre un bon d'épargne remboursable à 100 fr. par voie de tirage trimestriel.

LE SOIR QUATORZIÈME ANNÉE Grand Journal quotidien politique et financier 30 FR. PAR AN 12, Rue Grange-Batelière, 12 PARIS

LES DOULEURS Articulaires ou nerveuses refroidissements etc. etc. sont guéris promptement par le vrai bain russe, indication sans rival. Rue de Vendôme, 76, (Brotteaux)